

Communiqué de presse

Le 6 novembre 2013

Le conseil général informe des changements d'horaires de la *Maison Départementale des Personnes Handicapées* et de ses 6 permanences territoriales

La Maison départementale des personnes handicapées du Var, lieu d'accueil et d'information, reçoit le public à Ollioules mais également dans ses 6 permanences mises en place avec le soutien du conseil général.
L'accueil est sans rendez-vous

La MDPH d'Ollioules reçoit :

bâtiment G et L - Technopôle Var-matin
293 route de La Seyne

**Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**

Les mardis de 8 h 30 à 15 h 30 (journée continue)

N° azur : 0 810 830 083 et 04 94 05 10 40

Les permanences sur le territoire Var Estérel :

• FRÉJUS

Centre de solidarité - 82 rue Martin Bidouré
2^e lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

Les permanences sur le territoire Provence Méditerrané :

• CUERS

centre de solidarité - 8 boulevard Gambetta
3^e mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

CONTACT

Micheline Lacanaud
Direction de la
communication
04 83 95 01 02
06 86 57 34 64

Les permanences sur le territoire Aire dracénoise:

▪ **DRAGUIGNAN**

centre de solidarité - 412 rue Jean Aicard
2^e lundi de chaque mois de 14 h à 16 h

Les permanences sur le territoire Provence verte :

▪ **SAINT-MAXIMIN**

centre de solidarité - 45 chemin des Fontaines
1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

▪ **BRIGNOLES**

centre de solidarité - rue du Docteur Barberoux
1^{er} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Les permanences sur le territoire Coeur du Var :

▪ **LE LUC**

centre de Solidarité - 38 rue Jean Jaurès
3^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h